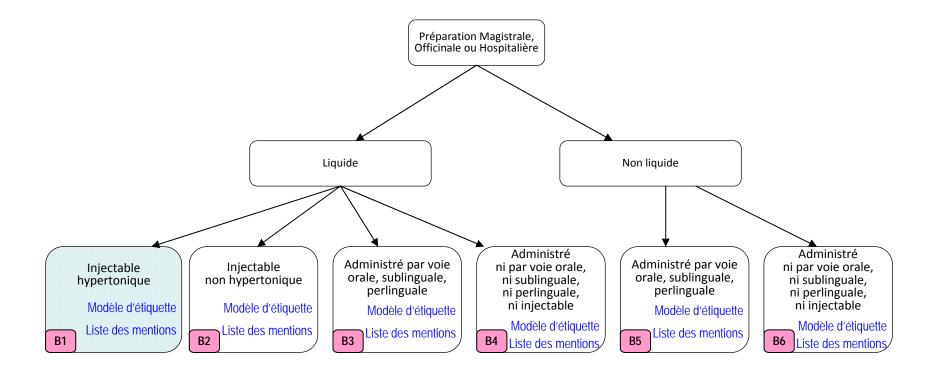


Logigramme B

Etiquetage d'une préparation administrée directement au patient se présentant sous forme d'ampoule ou autre petit conditionnement primaire



Préparation administrée directement au patient, injectable, hypertonique, se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaires

Cas particulier du chlorure de potassium



Préparation injectable hypertonique se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaires

Etiquette B1

ATTENTION - SOLUTION HYPERTONIQUE

Nom de la préparation

Jusqu'à 3 substances actives, la ou les Dénominations communes

Dosage = Concentration : en unités de masse par volume

Quantité totale de chaque substance active dans volume total solution

Forme pharmaceutique

Voie d'administration

Le cas échéant : mention du destinataire

Numéro de lot

Numéro d'enregistrement attribué lors de la dispensation de la préparation

Date limite utilisation

Nom et code postal de la pharmacie ayant dispensé la préparation

Pour les préparations contenant des substances vénéneuses dont le conditionnement primaire contient plus qu'une dose d'utilisation :

Uniquement sur ordonnance

Recommandation importante : Faire apparaître dans le premier champ de lecture

- des solutions injectables d'électrolytes ne contenant qu'un seul électrolyte :
- → le symbole chimique du composé dont l'activité pharmacologique principale est recherchée
- → la concentration en pourcentage d'électrolyte (ex : NaCl et non Na)
- des solutions injectables de glucose :
- → la concentration en pourcentage de glucose

Exemple d'étiquetage B2

Préparation administrée directement au patient, injectable, non hypertonique, se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaires

Cas particulier d'un électrolyte

Substance active
90 mg – 10 mL
9 mg/mL
x mmol/ mL

Solution injectable - Voie IV
Lot 00F000 EXP. 00/0000 Numéro d'enregistrement
Pharmacie de l'ANSM 93285

Préparation injectable non hypertonique se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaires

Etiquette B2

Nom de la préparation

Jusqu'à 3 substances actives, la ou les Dénominations communes

Dosage = Concentration : en unités de masse par volume

Quantité totale de chaque substance active dans volume total solution

Forme pharmaceutique

Voie d'administration

Le cas échéant : mention du destinataire

Numéro de lot

Numéro d'enregistrement attribué lors de la dispensation de la préparation

Date limite utilisation

Nom et code postal de la pharmacie ayant dispensé la préparation

Pour les préparations contenant des substances vénéneuses dont le conditionnement primaire contient plus qu'une dose d'utilisation :

Uniquement sur ordonnance

Recommandation importante : Faire apparaître dans le premier champ de lecture ■ des solutions injectables d'électrolytes ne contenant qu'un seul électrolyte :

- → le symbole chimique du composé dont l'activité pharmacologique principale est recherchée
- → la concentration en pourcentage d'électrolyte (ex : NaCl et non Na)
- des solutions injectables de glucose :
- → la concentration en pourcentage de glucose

Exemple d'étiquetage B3

Retour logigramme

Préparation administrée directement au patient, liquide, hors préparation injectable, administrée par voie orale, sublinguale ou perlinguale, se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaire

Cas particulier d'un conditionnement primaire ne contenant qu'une seule dose d'administration

Substance active
25 mg – 5 mL
5 mg/mL
Suspension buvable - Voie orale

Lot 00F000 EXP. 00/0000 Numéro d'enregistrement

Pharmacie de l'ANSM 93285

Préparation liquide hors préparation injectable, administrée par voie orale, sublinguale ou perlinguale, se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaires

Etiquette B3

Nom de la préparation

Jusqu'à 3 substances actives, la ou les Dénominations communes

Dosage = Concentration : en unités de masse par volume

Quantité totale de chaque substance active dans volume total solution

Forme pharmaceutique

Voie d'administration

Le cas échéant : mention du destinataire

Numéro de lot

Numéro d'enregistrement attribué lors de la dispensation de la préparation

Date limite utilisation

Nom et code postal de la pharmacie ayant dispensé la préparation

Pour les préparations contenant des substances vénéneuses dont le conditionnement primaire contient plus qu'une dose d'utilisation :

Préparation administrée directement au patient, liquide, non administrée par voie injectable, orale, sublinguale ou perlinguale, se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaires

Cas particulier d'une préparation contenant une substance vénéneuse

Substance active
200 mg – 10 mL
20 mg/mL
Collyre - voie ophtalmique
Ne pas avaler
Uniquement sur ordonnance

Lot 00F000 EXP. 00/0000 Numéro d'enregistrement
Pharmacie de l'ANSM 93285

Préparation liquide non administrée par voie injectable, orale, sublinguale ou perlinguale, se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaires

Etiquette B4

Nom de la préparation

Jusqu'à 3 substances actives, la ou les Dénominations communes

Dosage = Concentration : en unités de masse par volume

Quantité totale de chaque substance active dans volume total solution

Forme pharmaceutique

Voie d'administration

Le cas échéant : mention du destinataire

Numéro de lot

Numéro d'enregistrement attribué lors de la dispensation de la préparation

Date limite utilisation

Nom et code postal de la pharmacie ayant dispensé la préparation

Pour les préparations contenant des substances vénéneuses

Ne pas avaler

Pour les préparations contenant des substances vénéneuses dont le conditionnement primaire contient plus qu'une dose d'utilisation :

Préparation administrée directement au patient, non liquide, administrée par voie orale, sublinguale ou perlinguale et se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaires

Cas particulier d'une préparation magistrale contenant des souches homéopathiques

Préparation magistrale Granules - Voie orale

 Souche 1
 7 CH

 Souche 2
 5 CH

 Souche 3
 7 CH

Tube de 4g

Lot 00F000 EXP. 00/0000 Numéro d'enregistrement

Pharmacie de l'ANSM 93285

Préparation non liquide administrée par voie orale, sublinguale ou perlinguale et se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaires

Etiquette B5

Nom de la préparation

Jusqu'à 3 substances actives, la ou les Dénominations communes

Dosage

Contenu en masse, en volume ou en unité de prises

Forme pharmaceutique

Voie d'administration

Le cas échéant : mention du destinataire

Numéro de lot

Numéro d'enregistrement attribué lors de la dispensation de la préparation

Date limite utilisation

Nom et code postal de la pharmacie ayant dispensé la préparation

Pour les préparations contenant des substances vénéneuses dont le conditionnement primaire contient plus qu'une dose d'utilisation :

Préparation administrée directement au patient, non liquide, non administrée par voie injectable, orale, sublinguale ou perlinguale et se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaires

Cas particulier d'une préparation contenant une substance vénéneuse et dont le conditionnement primaire ne contient qu'une seule dose d'administration

Préparation non liquide non administrée par voie injectable, orale, sublinguale ou perlinguale et se présentant sous forme d'ampoules ou autres petits conditionnements primaires

Etiquette B6

Nom de la préparation

Jusqu'à 3 substances actives, la ou les Dénominations communes

Dosage

Contenu en masse, en volume ou en unité de prises

Forme pharmaceutique

Voie d'administration

Le cas échéant : mention du destinataire

Numéro de lot

Numéro d'enregistrement attribué lors de la dispensation de la préparation

Date limite utilisation

Nom et code postal de la pharmacie ayant dispensé la préparation

Pour les préparations contenant des substances vénéneuses

Ne pas avaler

Pour les préparations contenant des substances vénéneuses dont le conditionnement primaire contient plus qu'une dose d'utilisation :